

Le ministre nous a promis de traiter, dans son prochain budget, de ce nouveau concept des dépenses fiscales. Il ne s'agit pas d'une idée nouvelle dans le monde, mais elle est certes nouvelle pour le Canada.

Je voudrais conclure ma participation à ce débat, que j'ai trouvé fort intéressant et enrichissant, en priant le secrétaire parlementaire d'essayer de comprendre personnellement l'importance du concept des dépenses fiscales et en demandant au gouvernement que les dépenses fiscales qui seront proposées au Parlement tiennent compte de la définition la plus large de ce concept. Il se souviendra peut-être que je lui ai demandé, au cours du débat, si cela comprendrait l'amortissement des immobilisations qui, il le sait, se fait à un rythme établi par la loi, lequel peut varier suivant les décisions du Parlement. Cela n'a rien à voir avec l'amortissement réel de biens d'immobilisation au sens économique ou comptable. Or ce n'est qu'en intégrant le principe des déductions pour amortissement au concept des dépenses fiscales que nous pourrions savoir combien d'argent nous donnons aux grandes sociétés au titre de l'amortissement.

Il y a évidemment une foule d'autres domaines que nous voudrions modifier, non seulement les articles de la loi de l'impôt sur le revenu dont il a été question au cours du débat, notamment l'article 66 concernant les immeubles locatifs à logements multiples, mais aussi toutes les dispositions de la loi qui accordent des avantages substantiels aux Canadiens sous forme de remises d'impôt.

● (1550)

Il est extrêmement important que le Parlement reconnaisse que les députés d'en face et leur parti ont abusé de toute cette question du déficit. Ils parlent bien volontiers des méfaits des dépenses publiques et des dépenses directes du gouvernement. Ils sont prêts à s'attaquer à des programmes que défend du mieux qu'il peut le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Crombie) et aux programmes d'aide à l'étranger que défend à la Chambre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M^{lle} MacDonald). Ce sont des formes visibles de dépense. Tout le monde peut voir si nous donnons des millions de dollars au Ghana ou aux Caraïbes et que cela ne marche pas. C'est quelque chose que tout le monde peut voir. Si nous envoyons des tracteurs à un pays qui n'en a pas besoin, nous pouvons tous le voir.

Je pense que les députés d'en face devraient examiner attentivement l'inefficacité des dépenses fiscales. Nous accordons des déductions à des compagnies sans pouvoir décider si elles vont dépenser ou pourquoi elles vont dépenser. Elles doivent évidemment faire les dépenses pour la recherche et le développement ou pour des investissements pour avoir droit au crédit. Mais nous ne nous demandons pas si tout cet argent est bien dépensé. Il n'y a pas d'enquêtes publiques pour savoir si on est en train d'appliquer un programme économique insensé en Gaspésie ou ailleurs. Nous ne pouvons pas le savoir.

Si mes collègues du parti conservateur veulent vraiment régler le problème du déficit, contrôler les dépenses publiques et rendre des comptes au public, ils devront non seulement voir si les dépenses directes ont été inutiles—il y en a évidemment des cas—they devront examiner les dépenses indirectes qui se font également. Je sais que cela n'est pas aussi populaire. Je sais que la seule forme de dépenses fiscales dont veut bien parler le président du Conseil du Trésor est le crédit d'impôt

Impôt sur le revenu—Loi

pour les enfants. Mais nous avons des crédits d'impôt pour les banques depuis un an. Je n'ai pas entendu l'autre côté se plaindre des crédits d'impôt accordés aux banques. Nous avons donné à la banque d'Anne Murray plus de 1 million de dollars au cours du deuxième trimestre de 1979. Je n'ai entendu personne à la Chambre des communes s'en plaindre. Ce sont les concepts de dépenses et de gaspillage publics et de dépenses et de gaspillage privés subventionnés par le public qui valent tout autant la peine qu'on les étudie. Ils valent certes tout autant la peine qu'on les étudie et qu'on les conteste que toutes les mesures qu'on a apparemment critiquées depuis quelques semaines. Il paraît que le caucus conservateur exige une réduction importante de l'aide étrangère, comme s'il s'agissait d'un poste important des dépenses publiques, alors qu'il néglige beaucoup d'autres cas que l'on pourrait citer.

Enfin, nous rejetons l'idée d'un taux d'imposition spécial, d'un taux de faveur pour les avocats, les médecins, les comptables, les contribuables assez astucieux pour éviter le taux général exigé des salariés ou des travailleurs autonomes. Au moins, nous n'avons pas abandonné les principes de la réforme fiscale. Ils nous tiennent beaucoup à cœur. Nous nous opposons à l'emploi systématique du régime fiscal pour financer les travaux d'exploitation des grandes sociétés pétrolières. Le Canada ne devrait pas financer la mainmise étrangère sur ses propres ressources. C'est pourtant ce qui se passe. Nous dénonçons également l'offensive conservatrice contre les dépenses publiques et son incapacité ou son refus de fustiger le gaspillage dans le secteur privé. Ce sont toutes des choses que nous rejetons.

Quelles sont maintenant les choses que nous voudrions voir réaliser? Nous préconisons un régime fiscal vraiment équitable, qui perçoit des contributions également de tous les Canadiens, qui traite également les recettes fiscales même si l'imposition est progressive. C'est un principe de base. Ce n'est pas nous qui l'avons inventé. Comme bien d'autres principes et objectifs, nous n'avons jamais réussi à le mettre en œuvre. Nous avons fait un effort à l'occasion de la Commission Carter, mais nous en sommes restés là. Nous voulons également qu'on rende une grande partie de ses pouvoirs au Parlement, qu'on l'autorise à examiner non seulement les dépenses directes mais toutes les dépenses publiques. Nous allons continuer d'exiger du président du Conseil du Trésor et du ministre des Finances (M. Crosbie) qu'ils rendent compte de tout comme ils ont promis de le faire dans le prochain budget.

Enfin, ce que nous réclamons, c'est une politique qui offre un certain espoir, qui prévoit une certaine planification, qui donne une orientation précise aux Canadiens, une politique qui ne s'en remet pas aux sociétés multinationales du soin d'être le fer de lance d'une stratégie industrielle. Je dirais à nos vis-à-vis, qui sont persuadés que les multinationales sont en mesure de jouer ce rôle de premier plan, que cette méthode a déjà été utilisée. Sans succès. S'ils l'essaient eux-mêmes, ils échoueraient. Ce sont les propos qu'a tenus le ministre des Finances qui nous rendent si pessimistes, mais nous nous attendons à trouver dans le budget une politique énergétique et fiscale, une stratégie industrielle fondée sur des principes d'équité, d'anticipation et sur un secteur public prospère et actif, une politique dont notre parti n'aurait pas honte.